Image not found or type unknown

Porter plainte contre un medecin

Par **marina25**, le **09/09/2014** à **07:55**

bonjour jai vu un psychiatre pendant 5 ans car il y'a 5 ans j'ai fait une depression.je lui avait demandé un medicament pour dormir et il m'a prescrit du lexomil pendant 5 an.jai appris seulement maintenant que ce n'est pas un medicament pour dormir mais pour les angoisses.je l'ai arreté depuis 7 mois et le sevrage est tres dur.un addictologue m'a dit que c'etait aussi dur que d'arreter l'heroine.ce medicament ne doit pas etre prescrit plus de 12 semaines.jai lu que si jai un enfant il risque davoir des problemes de santé a cause de ca.si je porte plainte est ce que jai des chances de gagner le proces?

Par **louison123**, le **09/09/2014** à **10:57**

J'imagine que vous voulez engager la responsabilité du médecin pour réclamer des dommages intérêts.
Encore faudrait il que vous ayez subi un préjudice, quantifier ce préjudice et pouvoir le justifier.
Si c'est oui pour ces 3 conditions, vous avez peut être une chance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés